

DATE APPRIVEE
JAN 2016
D. 09110

AVIS DU PROPRIETAIRE DU TERRAIN CONCERNE PAR LE PROJET

Expéditeur

Entreprise SIORAT
114 Route d'Ox
31600 Muret

Occupant temporaire

DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Direction Transports

1 rue de la Cité Administrative
31074 Toulouse Cedex 9

Monsieur, madame

Afin d'être en règle avec la procédure administrative concernant les demandes d'autorisation des ICPE, nous vous demandons de bien vouloir émettre votre avis quand à la remise en état du terrain, que vous nous mettez à disposition pour notre centrale d'enrobage. Vous trouverez ci-joint les détails du projet et les dispositions relatives à la remise en état du site à la fin des travaux.

Détail du projet :

- Poste d'enrobage à chaud de matériaux routiers.
- Autorisation : temporaire – 6 mois renouvellement
- Parcelles : N°355,354,358,359pp,356,357,1148,363,364,365,1581pp, 1150pp,1637pp,1635pp, 868pp,869,870pp,874.
- Section : B
- Commune de Perles et Castelet 09110 .

Dispositions relatives à la remise en état du site :

A la fin de l'exploitation de l'ICPE, la plateforme sera débarrassée de l'installation. Elle sera remise en l'état, à l'identique telle qu'avant la mise en place du poste d'enrobage. Tous les déchets et résidus seront évacués et retraités dans les filières appropriées. Le terrain fera l'objet d'un diagnostic pour vérifier qu'aucune pollution n'est présente. En cas de pollution, l'entreprise SIORAT procédera à la dépollution de la parcelle.

Avis sur le projet de remise en état :

- Favorable
 Défavorable

Observations :

.....
.....
.....

Fait à Toulouse le, 13 JAN. 2016

Nom du Signataire / Occupant

Le Directeur Adjoint,

Cyril PORTALEZ